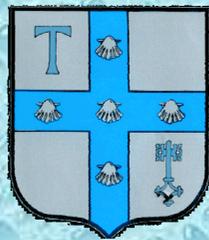


COMMUNE DE PERON



LE PETIT

PÉRONNAIS

No 68

Avril - Mai - Juin 2013

La maison des sociétés...



...plus que quelques mois.



Espace jeunes de Péron

Comme vous le savez, depuis l'été dernier, l'accueil jeunes 12/17 ans (collège – lycée) a ouvert à Péron. L'implication des jeunes a permis de créer la radio jeunes de Péron qui a débuté en septembre dernier. Radio multi facettes où l'on développe de différents projets selon la volonté des participants : musique, reportages, interviews, critiques culinaires, cinématographiques et autres. Chacun trouve sa place, que l'on soit à l'aise avec un micro ou pas, il n'y a pas de direct car c'est une radio numérique ! Venez rejoindre l'équipe radio les mercredis après midi.

Pendant les vacances, nous organisons des camps ou des semaines à thèmes (artistique, sportif, culturel). Dernièrement nous sommes allés au Puy du Fou et à Vulcania. Nous préparons activement les vacances d'été. Renseignez vous dès la fin du mois de mai.

Horaires d'ouverture : 9h / 18h du 8 au 26 juillet 2013.

Mercredis: 12h30 ou 13h30 à 17h30

Mail : jeunesperon@gmail.com Tel 06 84 00 28 45 les lundis et mardis de 16h30 à 18h

Nous restons à la disposition des jeunes qui auraient un projet à concrétiser ! Lancez-vous !

Les Délices de Flo

Repas et Délices Exotiques

www.delices-flo.com

Email: flora@delices-flo.com

Tél: 0033 (0)6 69 32 80 21



PIGNARD rénovation d'intérieur
Placo-plâtre, peinture salle de bain

PIGNARD Raymond
Ray.pignard@laposte.net

1983 Route de Lyon
01630 PERON
Tél: 04 50 56 47 07
Mobile: + 41 77 471 90 04

Le Carnet communal

Naissances

- Eliott TERZULLI, né 12 novembre 2012.
- Anika KÖPPEN, née le 22 Décembre 2012.
- Liham BÄR, né le 5 février 2013.
- Yanis BÄR, né le 5 février 2013.
- Quentin L'HÔTELLIER, né le 21 février 2013.
- Raphaël CLARET, né 8 mars 2013.



Mariages

- Sabrina MARQUES et Igor REIS DOS SANTOS

Décès

- Georgette BEAUPOIL née FOL, le 25 janvier 2013.
- Gaston BOSSY, le 6 avril 2013.
- Charly GROS, le 20 avril 2013.

Règles de bon voisinage

- L'usage des tondeuses et autres engins à moteur est autorisé du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- Les feux de branchages, d'herbes et de feuilles sont strictement interdits par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Ayez recours aux déchetteries et au compostage.
- L'élagage et la destruction des espèces végétales nuisibles sont obligatoires
- La divagation des chiens est interdite : attention, si votre animal est capturé, il peut être euthanasié au bout de huit jours.
- Le dépôt de carcasses de voitures est interdit y compris sur les terrains privés. En cas d'infraction, la carcasse peut être enlevée aux frais du propriétaire du terrain.

Pour toutes vos démarches administratives
(Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...)
vous pouvez consulter et télécharger les documents
sur le site www.service-public.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en avril, mai, juin 1997, venir avant le 31 juillet 2013.**

Pour toutes questions relatives au service national:

téléphonez au centre du Service National au **04.37.27.25.07** du lundi au jeudi 8h à 12h15 et de 13h à 17h ainsi que le vendredi de 8h à 11h30,

internet www.defense.gouv.fr.

En relisant le Petit Péronnais du printemps 2012, force est de constater que peu de choses évoluent. C'est surtout vrai pour notre « millefeuille » administratif qui fait que les informations sur les dotations de l'état ne nous sont délivrées qu'au « goutte à goutte », la certification des comptes communaux de l'année précédente est validée de plus en plus tard.

De ce fait, nous ne pouvons voter le budget qu'au mois d'avril et qu'il ne nous reste plus que 8 mois pour réaliser les projets votés par le Conseil Municipal alors qu'une année complète n'aurait pas été de trop. Cela ne serait pas trop grave si nous ne traversions pas une des plus grave et plus longue crise économique post deuxième guerre mondiale et que pendant 4 mois rien ne peut se faire ni se commander.

Toutefois, pour ce dernier budget mis en place et réalisé par ce Conseil Municipal, tout en restant fidèle à notre promesse de ne pas augmenter les taux des impôts communaux, nous avons pour les travaux les plus importants :

- ... Continué à financer la maison de sociétés qui avance en respectant le planning. L'ouverture étant toujours prévue pour le mois d'avril 2014.
- ... Financé la rénovation de la rue de l'Ancienne Fruitière à Feigères. Les travaux devaient englober également la route de Choudans mais faute de budget de la part du Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain pour l'enfouissement des réseaux secs, ces derniers sont reportés en 2014. Ils devraient commencer à la mi-mai pour la partie réservée au SIEA et se poursuivre en juin pour les travaux communaux qui seront réalisés par l'entreprise Eiffage, mieux et moins disant lors de l'appel d'offre.
- ... Les arcades de la « Résidence de l'Etraz » laissées libres par Electronic Concept seront rénovées et adaptées aux nouvelles normes handicapés pour recevoir un cabinet de psychologie et un d'osthéothérapie.

De nombreux autres travaux et achats de matériels sont prévus pour un total du budget de fonctionnement de 2 148 896.00 € et 3 451 686.00 € pour l'investissement.

Si cette année les revenus de la commune ont légèrement augmenté grâce à l'augmentation de la population (donc de la taxe d'habitation), à l'augmentation de la rétrocession genevoise, nous pouvons émettre de grandes inquiétudes pour les années à venir avec la proposition du gouvernement de réduire de façon significative les dotations communales.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, qui ne pourra pas être pire que le printemps que nous sommes en train de vivre mais là aussi peu de choses changent puisque celui de 2012 n'était pas « folichon » non plus.

ARMAND Christian



Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

MARS 2013

Absents excusés : Grand Corinne.

Absents : Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Marchand Yves.

DELIBERATIONS

ATTRIBUTION DE MARCHE DE TRAVAUX

Le Conseil Municipal approuve la passation du marché de travaux pour l'aménagement de la traversée du hameau de Feigères avec le groupement Eiffage et Nabaffa pour un coût total de 586 679,53 Euros.

Approuvée à l'unanimité.

MODIFICATION SIMPLIFIEE No2 DU PLU

Une construction n'a pas été répertoriée sur la parcelle F1720.

Trois constructions sur les parcelles F1676, 1657 et 1722 n'ont pas été classées en zone Nb.

Approuvée à la majorité (abstention de Caretti Brigitte).

COUPES DE BOIS 2013

Coupes à marteler :

| Parcelles | Volume estimé en m3 | | Destination |
|-----------|---------------------|----------|---------------------------------|
| | Résineux | Feuillus | |
| 29 | 199 | | Bois façonnés |
| 30 | 225 | 25 | Bois façonnés |
| 31 | 225 | 25 | Vente publique en bloc sur pied |

Approuvée à l'unanimité.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En application de la loi, 53 sièges sont attribués aux communes. Pour une meilleure représentativité des communes au Conseil Communautaire, il a été proposé un accord amiable pour 66 sièges. Un siège supplémentaire pour les communes de 1000 à 4000 habitants. Péron passerait de 1 à 2 délégués.

Le Conseil Municipal est favorable à cet accord.

Approuvée à l'unanimité.

ECOLE

Une commission est créée afin de travailler à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014. Ont été désignés : Caretti Brigitte, Armand Christian, Debard Jérémie, Girod Claude.

La chaudière devra être remplacée pour l'hiver prochain. Une étude sera présentée rapidement pour décider, au budget, du choix entre une chaudière gaz ou une chaudière fuel.

VOIRIE

Traversée de Feigères : suite au choix de l'entreprise Eiffage pour réaliser les travaux, une réunion technique sera réalisée en mars avec la CCPG et le SIEA pour préparer la réunion publique avec les habitants de Feigères à une date encore à préciser.

Route de Pougny : remise à la commune en 1998 ex route départementale 76. Du fait des intempéries du mois de novembre 2012, pluie abondante, les eaux pluviales ont débordé et ont endommagé le bord de la chaussée, l'empierrement

existant s'étant effondré. Par conséquent un devis a été établi pour reconsolider ce bord de chaussée. La commune demande une participation financière au Conseil Général, les travaux de consolidation auraient dû être prévus et réalisés par celui-ci avant sa remise à la commune.

Route Départementale 984, reliant Logras à St Jean de Gonville : réalisation d'un marquage pour bandes cyclistes de part et d'autre de la voie.

Route Départementale 984, section sur Greny : demande de la commune pour la pose de signaux pour activités agricoles et bétail, afin de sécuriser ce secteur.

BUDGET

Investissement :

| | | |
|------------------|--------------------------------|-----------|
| Ets CERA | Remboursement emprunt | 78 532,53 |
| Soc CFF | Remboursement emprunt | 18 964,33 |
| ONF | Travaux forestiers 2012 | 12 332,82 |
| Ets Laverrière G | Matériel | 3 955,00 |
| LP Charpente | Maison des sociétés | 22 239,91 |
| SAS Jacquet | Gros œuvre maison des sociétés | 54 638,11 |

Demande de souscription proposée par l'AG3 pour l'achat d'un livre sur le Gralet : le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de participer à la souscription lancée par l'AG3 pour l'achat de 100 livres, à 10 €uros pièce, relatant l'histoire du chalet du Gralet.

Demande d'une aide financière de l'ONF pour l'école du bois à Cormaranche en Bugey : le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la reconduction d'une participation, existant depuis 1992, de 0.5% prise sur les ventes de bois et payée par l'acheteur pour le fonctionnement de la Maison du Bois de Cormaranche en Bugey.

MAISON DES SOCIETES

La couverture du 1^{er} bâtiment est en cours, la maçonnerie des 2 autres bâtiments est terminée pour le gros œuvre, la pose de l'ossature bois doit commencer début de semaine 11.

La société de Musique a demandé des aménagements par rapport aux plans électriques. La plupart de ces demandes sont encore réalisables et feront l'objet d'un avenant.

Le Comité des Fêtes souhaite un ballon d'eau chaude dans son local pour nettoyer les friteuses. Devant la difficulté de mettre en place cet équipement, la commune fournira au Comité des Fêtes un nettoyeur haute pression à eau chaude.

Présentation des devis complémentaires suite aux demandes de la Sté de chasse pour un montant de 5 517,15 €HT.

AMENAGEMENT FONCIER

A cause de la neige la commission n'a pas pu se réunir sur le terrain mais en Mairie. Il a été décidé de réaliser les travaux qui avaient été projetés. La commission doit se réunir à nouveau pour aller voir sur place tous les travaux prévus sans dépasser la somme allouée. Les travaux seront suivis par la commission.

Les appels d'offres sont partis, publications dans les journaux le 1^{er} mars 2013. L'arrêt de l'appel d'offre sera le 05 avril à 17 h 30. Ouverture des plis le 09 avril 2013.

BATIMENTS COMMUNAUX

Les travaux de mise en conformité et de la chaudière de l'église sont presque terminés.

A prévoir le changement de la chaudière de l'école.

Nous attendons les devis afin de mettre tous les bâtiments en conformité.

CONTENTIEUX

Présentation du Mémoire de l'avocat des résidents des « Fleurs du Jura » contre l'arrêté du PC de Sérénis.

Présentation du Mémoire de l'avocat de Mlle Banderier contre l'arrêté du PC de Mercuel.

Présentation du recours gracieux de M. Decombaz René contre le PLU.

Courrier de M. MANSOURI par rapport au PLU, qui demande le reclassement de sa parcelle de terrain comme à l'origine (A revoir).

FIBRE OPTIQUE

Point sur le branchement du local de la voirie : le contrat d'abonnement a été signé avec l'entreprise K-NET, en attente du raccordement.

CENTRE DE LOISIRS

Présentation du budget de l'année 2013.

En fonction des demandes du Centre de Loisirs pour l'année 2013, une réunion sera organisée le 19 mars .

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Déclarations préalables

NIDEGER Yves - 84, Rue du Cercle à Logras - Travaux sur construction existante - Avis défavorable

MARQUES DE OLIVEIRA Virgilio - Les Coteaux de Logras -Modification de la porte en porte-fenêtre, création d'un mur de soutènement, modification position escalier façade Nord, création d'un petit mur autour de la maison avec grille et portail de 1,6 m coulissant - Avis favorable

LAFOURCADE Alain - 313, Route de la Combe de Péron - Lot. les Cerisiers - Création d'un abri de jardin Avis favorable

TRINGA Alain - 263, Rue de la Fruitière à Logras - Extension d'un mur de soutènement en pierres naturelles - Avis favorable

CHAPPUIS Alain - 47, Rue du Marquisat à Logras - Construction d'un abri en façade - Avis favorable

CLOT Dominique - 166, Chemin de la Louye à Logras - Isolation extérieure et crépi blanc - Avis favorable

MOURIER Alexandre - 22, Chemin du Molard à Greny - Pose d'un chauffe-eau solaire - Avis favorable

RENALDO Eric - Intermarché Zone de Pré Munny - Implantation d'une laverie automatique sous forme de bungalow à côté de la station essence

FORET

Présentation du budget 2013 de la Forêt. Une somme de 40 000 € de ventes de bois a été inscrite au budget elle a été envisagée en tenant compte d'un arriéré de revenus de l'année 2012.

ASSOCIATIONS

Compte-rendu de la réunion du 05/03/2013 avec le Football Club Sud Gessien.

Débat sur le recrutement d'un éducateur sportif. Présentation par M. Gruffaz de la société COOSEC des avantages et inconvénients d'un terrain de football synthétique.

COURRIERS

Courrier CCPG pour la sauvegarde des amphibiens et migration des crapauds et grenouilles à Feigères.

AVRIL 2013

Absents : Grand Corinne, Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Marchand Yves.

DELIBERATIONS

COMPTE DE GESTION 2012

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2012 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.

Approuvée à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Fonctionnement : excédent de 658 458,34 euros

Investissement :

- excédent de 1 695 185,10 euros

- reste à réaliser recettes 164 808,00 euros

Reste à réaliser dépenses : 2 293 338,00 euros

Le Conseil Municipal reconnaît la sincérité des restes à réaliser, vote et arrête les résultats définitifs.

Approuvée à l'unanimité, Monsieur le Maire s'étant retiré.

BP 2013 AFFECTATION DU RESULTAT 2012

Le Conseil Municipal décide d'affecter au budget primitif 2013 l'excédent de fonctionnement 2012 (658 458,34 €) en recettes d'investissement. La somme de 433 344,90 € correspondant au besoin réel de financement, le solde de 225 113,44 € en réserves pour financer de nouvelles opérations.

Approuvée à l'unanimité.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour 2013.

| | |
|---|--------|
| Taxe d'habitation | 13,36% |
| Taxe foncière bâti | 11,92% |
| Taxe foncière non bâti | 47,14% |
| CFE (cotisation foncière des entreprises) | 18,74% |

Approuvée à l'unanimité.

VOTE DU BP 2013

Le Conseil Municipal adopte dans son ensemble le budget primitif général 2013, avec reprise des résultats de 2012, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

| | |
|----------------|-------------|
| Fonctionnement | 2 148 896 € |
| Investissement | 3 451 686 € |
| Total | 5 600 582 € |

Approuvée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal a accepté par 7 voix contre 6 (Blanc,

Collet, Armand, Girod, Moutton, Peray) d'élever la participation de la commune pour le financement du Centre de Loisirs Adolescents de 14 000 € à 28 000 €. Cette participation pourra être revue en fonction du Compte Administratif de l'année 2012 que doit nous présenter Familles Rurales » gestionnaire du CLSH.

TRAVAUX FORESTIERS

Le Conseil Municipal accepte les programmes suivants pour un montant de 4 387 €:

- entretien parcellaire, parcelles 11, 12 et 13
- travaux sylvicoles, dégagement de plantation, parcelle 29

Les travaux de bornage pour la recherche des limites de parcelles nouvellement soumises au Régime Forestier (5 kms) d'un montant de 9 900 € HT proposés par l'ONF ne seront pas inscrits au budget 2013.

Approuvée à l'unanimité.

CONTENTIEUX MERCUEL / BANDERIER

Une requête a été déposée auprès du Tribunal Administratif de Lyon par Banderier Christel contre le permis de construire déposé par la SARL Mercuel.

Me Majerowicz Simone, avocate du Cabinet Droit Public Consultants, est désignée pour engager toute procédure, afin de défendre la commune dans ce dossier.

Approuvée à l'unanimité.

CONTENTIEUX SERENIS / RESIDENCE LES FLEURS DU JURA

Une requête a été déposée auprès du Tribunal Administratif de Lyon par le Syndicat des Copropriétaires Les Fleurs Du Jura contre le permis de construire déposé par la SARL Serenis Résidences.

Me Majerowicz Simone, avocate du Cabinet Droit Public Consultants, est désignée pour engager toute procédure, afin de défendre la commune dans ce dossier.

Approuvée à l'unanimité.

CONVENTION CENTRE DE LOISIRS

Renouvellement de la convention avec la Fédération Départementale des Familles Rurales de l'Ain pour une mission de gestion et d'animation du Centre de Loisirs sans hébergement « La Fontaine Enchantée », période 2013-2014.

Approuvée à l'unanimité.

EMPLOIS COMMUNAUX

En raison du départ d'un agent du service voirie, il convient de le remplacer et de créer un poste supplémentaire.

Approuvée à l'unanimité.

ECOLE

Point sur la mise en place des rythmes scolaires : les nouveaux éléments transmis par l'Education Nationale pour la mise en place d'un Projet Éducatif Territorial semblent être toujours aussi compliqué à mettre en place.

Le Conseil d'École a les mêmes doutes que la municipalité quant à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Toutefois des représentants des parents ont accepté de faire partie d'une commission pour discuter de la mise en place de ces modifications.

VOIRIE

Aménagement de Feigères :

Le Syndicat d'Électricité de l'Ain n'a pas pu mettre, pour

des raisons financières, la route de Choudans dans son programme 2013. Les travaux sont donc reportés à l'année 2014. Une réunion publique de présentation du projet pour les habitants de Feigères aura lieu le 28 avril 2013 à 18H.30 à la salle Champ Fontaine.

Route de Saint Jean : l'acte d'achat des terrains du Père Corand a été signé le 11 avril 2013.

BUDGET

Investissement :

| | | |
|----------------------|-------------------------|-----------|
| Ets Dorrego | Mur cimetière | 7 785,96 |
| ONF | Travaux forestiers 2012 | 12 332,82 |
| Sas Jacquet Batiplus | GO maison des sociétés | 40 760,52 |
| Caillaud | Maison des sociétés | 9 230,19 |
| Ducret Gros | VRD Feigères | 18 585,84 |
| Strates | Maison des sociétés | 9 740,16 |
| LP charpente | Maison des sociétés | 12 580,06 |

MAISON DES SOCIETES

Les entreprises suivent et enchainent les travaux.

Il n'y a pour l'instant que 0,4% de travaux supplémentaires soit 8 733,99 € HT.

AMENAGEMENT FONCIER

Aucune entreprise n'a répondu à l'appel d'offres. Des entreprises seront alors contactées directement dans le cadre d'un marché négocié.

BATIMENTS COMMUNAUX

Compte-rendu de la réunion avec la Sté Activeille pour la surveillance des bâtiments : Le système de surveillance par téléalarme va être changé. Il fonctionnera à l'identique de celui du local voirie sur pile.

Les fournisseurs doivent venir changer l'installation.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

Commission sociale :

Rattachement des communes aux crèches de St Genis et Collonges.

PMI : Le dossier est bloqué à l'ARS pour le choix d'handicap et pour faire le point sur le dossier financier. Les délais seront très longs.

Crèche de Thoiry :

La CCPG vient de nous informer, par courrier, que vu le retard pris pour la construction de la crèche de Thoiry les parents pourront inscrire leurs enfants soit à la crèche de Collonges soit à celle de Saint Genis et ce pour toute la durée du passage des enfants dans la crèche.

SIVOS

Le budget 2013 a été voté avec une participation de la commune de Péron de 46 000 €

SIEA

Le Syndicat a décidé d'augmenter sa subvention de 37 % à 50 % du montant HT des travaux d'extension des réseaux.

Fibre optique : Le Syndicat va instaurer des pénalités aux entreprises en charge des travaux en ce qui concerne les accidents de chantier pour le réseau.

ASA

Les services de l'Etat ont accepté le principe d'une association non continue puisque les communes de Farges et de Saint Genis ont refusé de participer à cette association. Le dossier définitif va être envoyé à M. le Préfet pour la création de l'ASA.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Déclarations préalables

DOUBROFF Olivier – 328, Vie de l'Etraz – Destruction et reconstruction d'un abri de jardin – Avis favorable

Larose Didier – 430, Vie de l'Etraz – les Boutons d'Or à Péron – Pose d'une clôture en grillage rigide avec portillon – Avis favorable

MARQUES DE OLIVEIRA Virgilio – Rue du Branlant – Les coteaux de Logras – Création d'une porte sur vide sanitaire – Avis favorable

GUTHAPPEL Pascale – 276, Route de Pougny à Logras – Construction d'un abri de jardin de 8m². Avis favorable

CHARVET Christiane – 262, Rue du Paruthiol – Changement de la porte de garage – Avis favorable

DUCHEMIN Jean-Marc – 79, Rue Dommartin à Greny – Construction d'un abri de jardin en bois préfabriqué. Avis favorable

PERRIERE Brigitte – 88, Grand Rue – Détachement du lot B en vue de la construction d'une habitation lot A conservé – Avis favorable

DUBOUCHET Frédéric, 25, Rue des Corneilles à Péron – Pose d'une clôture en grillage hauteur de 1,60 m – Avis favorable

WATT et HOME – 113, Rue de l'Ancienne Fruitière à Feigères – Pose de panneaux solaires – Avis favorable

LALLY Heather – 99, Rue de la Gaine à Logras – Pose de panneaux solaires – Avis favorable

FERROLLET Bernard – 153, Sentier de la Roche à Logras – Fermeture de la porte basse du balcon – Avis favorable

AUER Peter – 56, Chemin de la Chapelle à Feigères – Création d'un abri de jardin – Avis favorable

DE MESTRAL Federico – 211, Rue des Corneilles – Pose de panneaux solaires – Avis favorable

LANDECY Roger – 480, Route de la Combe de Péron – Remplacement de volets battants par des volets roulants – Avis favorable

MONTOYA Carlos – Chemin du Ruthet à Logras – Ravalement de la façade par un bardage mélèze-pin douglas – Ouverture d'une fenêtre 1,25x1,60 m – Changement de couverture en tôle par tuiles gris ardoise – Avis défavorable

MAGGINI Stephano – 335, Rue du Paruthiol – Construction d'une piscine en bois – Extension de terrasse – Pose d'une clôture en grillage – Avis favorable

Permis de Construire

NIEDEGGER Yves – 84, Rue du Cercle à Logras – Isolation et installation du chauffage au gaz au niveau cave et garage remplacement portes et fenêtres

BENHAMMOU Mohamed – 1023, Route de Lyon – Transformation d'un garage en studio – Portes de garage remplacées par deux fenêtres – Avis favorable

Transfert de Permis de Construire

MONTERROSON Edouardo – 190, Route de Choudans – Construction de deux maisons mitoyennes – Avis favorable

LOPES MARTINS Rui Manuel – Chemin du Mollard à Greny – Construction de deux maisons mitoyennes – Avis favorable

Permis de Construire modificatif

TAGG Melvin – Rue de l'Ancienne Fruitière à Feigères – Modification des hauteurs des façades, modification des matériaux, couleur façade oslo, brises soleil rouge purpurin, garde-corps en fer forgé – Avis favorable

ASSOCIATIONS

Compte-rendu de l'Assemblée Générale des Boules du 15 mars 2013 : l'association ne souhaite plus organiser le 14 juillet, un appel doit être lancé aux autres sociétés pour 2014.

Compte-rendu de la réunion du 18 mars 2013 : mise en place de la fête du printemps des 4 et 5 mai en présence de toutes les sociétés participantes.

Bilan du « nettoyage de printemps » du 6 mars 2013 : la journée n'a pas été concluante par manque de volontaires, une stratégie différente sera mise en place l'année prochaine.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la chasse du 7 avril 2013 : sous l'impulsion de son président Bernard FERROLLET, l'assemblée a décidé d'augmenter le bail du droit de chasser sur les terrains communaux de 150 € à 300 €

MAI 2013

Absents excusés : Caretti Brigitte.

Absents : Grand Corinne, Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Marchand Yves.

DELIBERATIONS

AVANT PROJET D'AMELIORATION ESTHETIQUE RESEAUX AERIENS

Le Conseil Municipal confie au Syndicat Intercommunal d'Énergie et de E-communication (SIEA) de l'Ain la maîtrise d'ouvrage des travaux de mise en souterrain des réseaux basse tension et télécommunications de la rue de l'Ancienne Fruitière à Feigères.

Réseau télécom 30 000 € subventionné à 30% par le SIEA.

Réseau basse tension 155 000 € financé à 100% par le SIEA.

Approuvée à l'unanimité.

RUISSEAU DE PERON

Le ruisseau de Péron, canalisé sur une centaine de mètres dans la traversée du village, présente des atterrissements importants dans l'ouvrage busé entre l'auberge et la Place Saint Antoine. L'excédent de matériaux dans le lit du ruisseau conduit à réduire la capacité hydraulique de l'ouvrage dans lequel transite le cours d'eau et conduit à des risques importants de débordements. Plusieurs inondations ont été constatées mettant en péril les personnes et les biens, dont la mairie.

Il est proposé de procéder à une intervention de curage.

Approuvée à l'unanimité.

BUDGET

Investissement :

| | | |
|--------------------------|--|------------|
| Dupont Bernard | Révision PLU | 5 657,08 |
| Berrod et Gauvin | Acquisition terrain Paul Corrand | 1 200,00 |
| LP charpente Batiplus | Maison des sociétés | 65 830,24 |
| LP zinguerie | Maison des sociétés | 37 999,24 |
| Peray Electricité | Eclairage Mairie | 4 572,31 |
| Famy | VRD Maison des sociétés | 7 020,42 |
| MTM | Serrurerie Maison des sociétés | 3 247,73 |
| Balland Jacquet | Electricité Maison des sociétés | 5 641,03 |
| Jacquet | GO Maison des sociétés | 103 070,71 |
| SMA | Menuiserie aluminium maison des sociétés | 9 562,02 |

VOIRIE

Traversée de Feigères :

Une réunion publique a été organisée le 23 avril avec environ 45 participants. Deux problèmes sont ressortis : les trous importants dans la chaussée qui ont été bouchés semaine passée et le stationnement sur la place du Moléron qui nécessitera une mise au point avec les personnes utilisant cet emplacement comme un parking.

Les travaux du SIEA doivent toujours commencer à la mi-mai et ceux de la CCPG pour la rue de la Pierre à Niton en juillet.

COLLEGE

Conseil d'Administration du 15 avril :

Suite à la présentation du bilan financier pour l'année 2012, la gestion de la chaufferie et l'alimentation en énergie bois et gaz est un gouffre pour l'établissement (plus de 71000 €).

71 élèves sont suivis pour différentes dyslexies.

MAISON DES SOCIETES

Les travaux s'enchainent de façon très correct.

Il a été convenu avec la maîtrise d'oeuvre que les travaux d'aménagements extérieurs se feront en 2014 ainsi que la fin du Bâtiment S (locaux de stockage).

ARCADES RESIDENCE DE L'ETRAZ

Le devis a été signé avec l'entreprise Du Bois, les travaux doivent commencer ce mois.

Une délibération sera proposée en juin ou juillet pour finaliser les baux avec Mmes Portha et Randot.

PLU

Modification simplifiée N° 3 concernant l'extension de la zone commerciale de Pré Munny.

La façon de procéder ayant changée, le Conseil Municipal

accepte, à l'unanimité, l'arrêté pris par M. le Maire afin de permettre une information auprès des habitants de Péron. A la fin de cette concertation, une délibération sera prise par le Conseil Municipal pour lancer l'enquête publique auprès de la population en fonction des remarques émises lors de cette première phase.

CONTENTIEUX

Lecture du courrier de refus suite à un recours gracieux déposé par M. DECOMBAZ René.

Lecture de la réponse à la demande de reclassement d'une parcelle déposée par M. MANSOURI.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Déclarations préalables

ARIFI Naïm, Les coteaux de Logras, 250, rue du Branlant - Création d'une fenêtre – Manque les dimensions et l'affectation de la pièce. Avis défavorable

MENARD Arnaud, 682, Route de Lyon à Logras – Création d'un velux. Avis favorable

GOMES ARAUJO André – Les Coteaux de Logras, 262, rue du Branlant – Modification de la fenêtre et de la porte façade Est, Modification de la porte-fenêtre, aménagement du terrain et création d'un mur de soutènement. Avis favorable

Permis de Construire modificatif

DAO Minh Phung, Route de Chanvière à Feigères - Implantation altimétrique du garage modifiée, éléments de modénature extérieure : pergola (terrasse étage), auvent (au-dessus de l'entrée), panneaux solaires en toiture, ouverture décalée en façade Nord-Ouest (étage) – Avis favorable

COURRIERS

ERDF pour le dispositif de coopération dans le cadre d'incident climatique de grande ampleur: M. Millet Eric est élu, à l'unanimité, d'être le représentant local.

« La Ruche qui dit Oui » : demande de Mmes Petit-Phare et Emery pour la mise à disposition du parking de la Salle Champ-Fontaine pour la création d'une vente de produit frais : accord, à l'unanimité du Conseil Municipal.

DIVERS

Lutte contre la « Renouée du Japon » : accord à l'unanimité, du Conseil Municipal pour la mise en place du protocole élaboré par Ludovic David et Jérémie Debard.

Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal sur le site internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante :

<http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/>

Les familles de Péron se retrouvent sans structure adéquate à la conciliation de leurs vies professionnelle et familiale puisque la halte-garderie actuelle « Arc-en-Ciel » n'a pas pour vocation un accueil régulier, a fortiori sur toute la semaine.

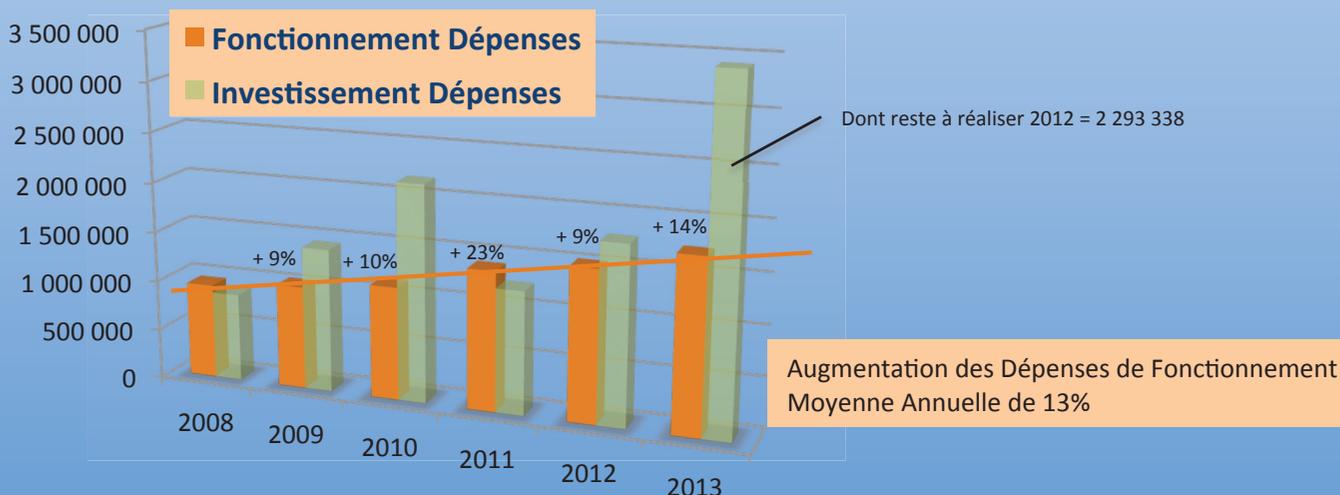
Pour répondre aux missions de service public à proximité des familles et dans l'attente de l'ouverture du multi-accueil, il est proposé de rattacher temporairement le secteur de Péron aux crèches de Collonges « la ribambelle » et/ou Saint-Genis Pouilly « colin maillard » ou « les pitchonns ».

Les familles concernées pourront déposer leur dossier dans les crèches de leur choix. Un enfant admis dans l'une ou l'autre crèche ne sera pas ensuite transféré au sein du multi-accueil de Thoiry, lui permettant ainsi d'évoluer dans la structure dans laquelle il a été accueilli depuis son entrée en collectivité.

BUDGET

Evolution du budget de la commune depuis 2008

DEPENSES



INVESTISSEMENT

2008 : Rue Domartin Greny, Desserte Collège, Sécurisation voirie

2009 : Sécurisation, Desserte Collège, Extension Ecole

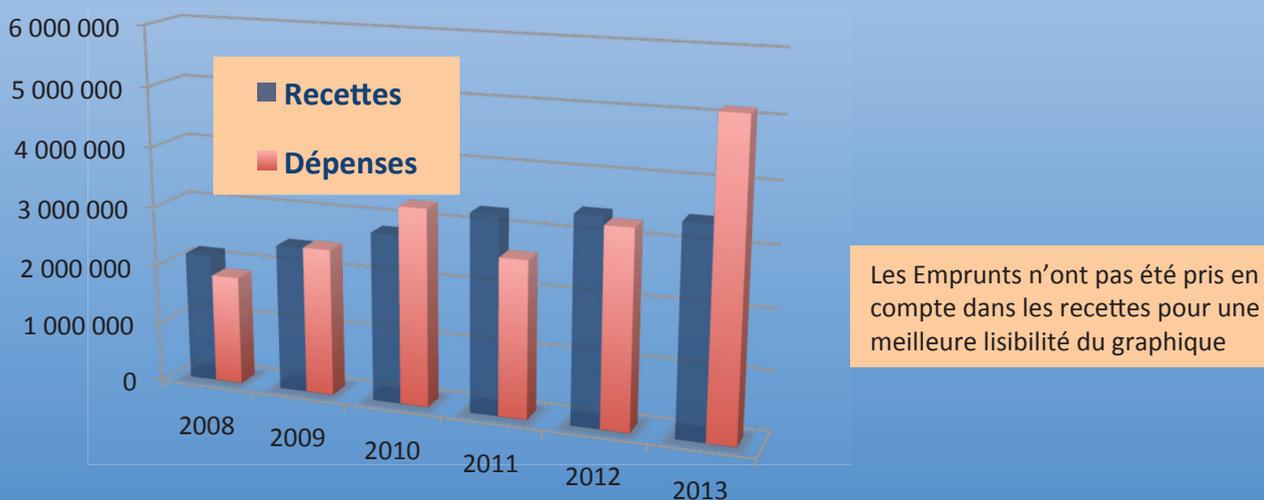
2010 : Sécurisation, Extension Ecole

2011 : Aménagement Coeur de Village, Extension Ecole, Maison des Sociétés, Chalet de la Poutouille, Desserte Collège

2012 : Aménagement Coeur de Village, Maison des Sociétés, Agorespace

2013 : Maison des Sociétés, Traversée de Feigères

DEPENSES ET RECETTES TOTALES



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



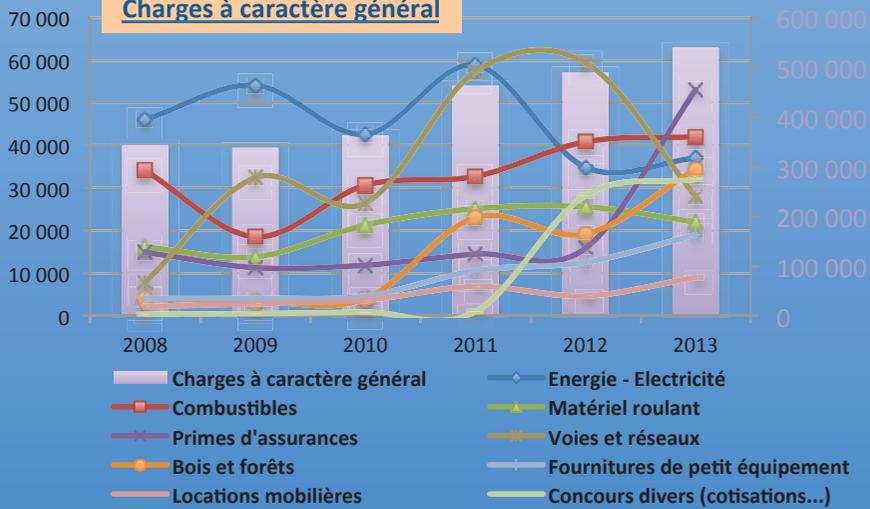
Intérêts sur Emprunts

2008-2009 : emprunt de 2001 Auberge de la Fruitière 1 067 143

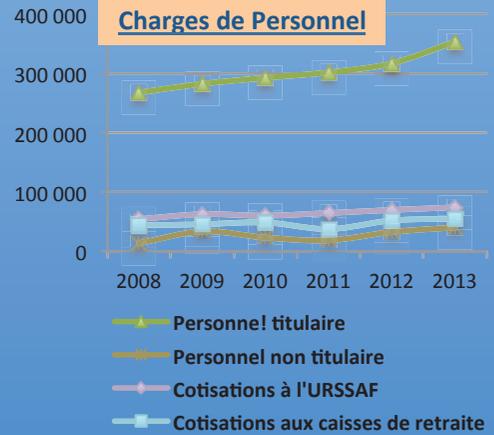
2010-2012 : + emprunts de 2009 Extension Ecole 1 700 000, Desserte Collège 400 000

2013 : + emprunt de 2012 Maison des Sociétés 2 000 000

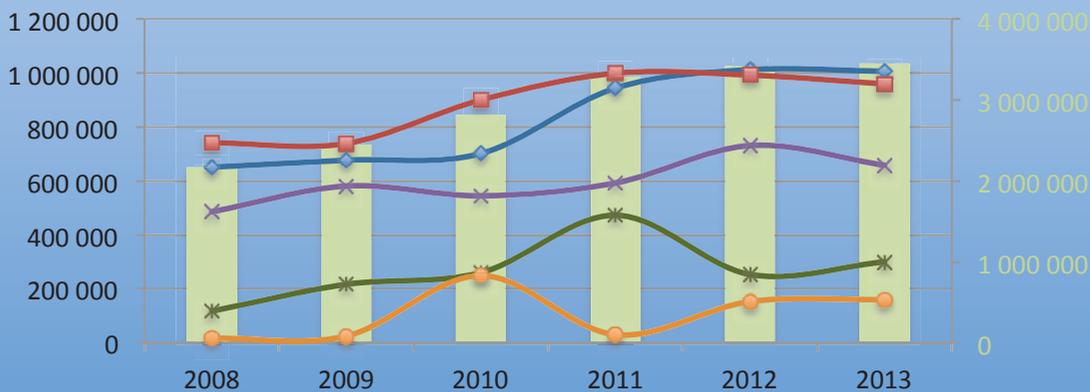
Charges à caractère général



Charges de Personnel



RECETTES



Les recettes étant directement liées aux taxes, à la CFG et aux différentes dotations, ceci explique la stagnation de l'évolution des recettes depuis 2011.

ERDF

Qui est en charge de réaliser les travaux d'élagage ?

ERDF prend en charge les travaux d'élagage à l'exception des deux cas suivants:

CAS N°1



L'arbre est situé sur une propriété privée, ses branches se développent sur le domaine public où se trouve la ligne.

CAS N°2

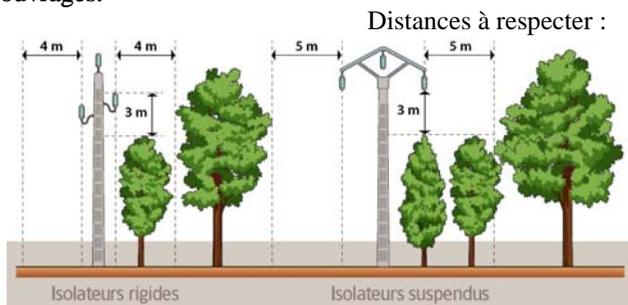


Un arbre a été planté et a grandi sur une propriété privée, dans la zone de déboisement après la construction de la ligne.

Quels sont les droits et devoirs d'ERDF et des propriétaires ?

ERDF

Couper les arbres et branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, ou leurs chutes occasionner ses courts-circuits ou des avaries aux ouvrages.



PARTICULIERS

Laisser l'accès à la zone d'élagage.

Veiller à élaguer les arbres situés sur sa propriété privée dont les branches se développent sur le domaine public routier à proximité des lignes électriques, sous réserve d'en avertir préalablement ERDF par l'envoi d'une DT-DICT(1) conjointe.

Veiller en tant que « gardien de l'arbre » à éviter toute chute d'arbre sur une ligne. A défaut, être engagée pour les dégâts matériels et/ou corporels occasionnés.

- (1) DT-DICT : déclaration de travaux—déclaration d'intention de commencement des travaux à envoyer 15 jours avant le commencement des travaux.
Plus d'infos: www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Intervention, QUI ? OÙ ? QUAND ? COMMENT ?

Clients particuliers, ERDF vous propose le service **Préven@nceTravaux**

Un seul geste, simple et gratuit, votre inscription sur :

www.erdf-prevenance.fr

Vous garantit d'être informé par email d'ERDF 15 jours à l'avance des éventuelles coupures d'électricité pour des travaux sur les réseaux.

Cet email vous précise:

- la date et la durée programmée de la coupure d'électricité
- la nature et la localisation des travaux

LINKY (nouveau compteur électrique)

D'ici 2020 votre ancien compteur électrique sera changé sans frais.

Mais pourquoi ?

Avec LINKY,

- ... Interventions plus rapides
- ... Plus de rendez-vous pour relever le compteur
- ... Facturation sur la consommation réelle
- ... Diagnostic facilité en cas de panne

Les compteurs actuels ne répondent plus aux normes européennes.

Plus d'infos : www.erdfdistribution.fr





Avec ou sans jardin individuel, en pavillon ou en immeuble, composter c'est possible !

Epluchures de fruits et légumes, feuilles mortes, fleurs fanées... autant de déchets qui pourraient être déposés dans votre futur composteur ! Vous réduirez alors le volume de votre poubelle et produirez vous-même un compost de qualité, naturel et gratuit, qui améliorera la productivité de votre jardin.

Si vous souhaitez acquérir un composteur ou tout simplement obtenir des informations sur le compostage, ne manquez pas les prochaines réunions organisées par la Communauté de Communes du Pays de Gex et le SIDEFAGE : 11 juin à 18h30, aux services techniques de la CCPG, 426 chemin des meuniers, 01280 Prévessin-Moëns.

Vous pouvez dès à présent réserver votre composteur via notre site Internet :

www.ccpg.fr/dechets ou par téléphone au 0 800 800 215.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter le service Gestion et Valorisation des Déchets de la Communauté de Communes du Pays de Gex par téléphone au 04 50 99 12 01 ou par email à l'adresse suivante : dechets@ccpg.fr.



awt
Amendement & paillage

COMPOST LÉMAN SOL®
100 % VÉGÉTAL

- ECORCE DE PIN
- TERRE VÉGÉTALE AMENDÉE
- TERRE DE BRUYÈRE
- POUZZOLANE
- TERREAU DE FLEURISSEMENT

VENTE SUR SITE
DÉCHÉTERIE DE CESSY
DU MARDI AU SAMEDI
8H30-11H30 / 14H00-16H30

VENTE & LIVRAISON / CONSEIL PRO
CONTACTER ANTOINE AU 0672 963 171 / 0450 411 957

contact@awtexploitation.com - www.awtexploitation.com

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LA PERFORMANCE DE L'HABITAT, EQUIPEMENTS, BESOINS ET USAGES DE L'ENERGIE

Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, et de l'Énergie (MEDDE) réalise du 2 avril au 30 juillet 2013 une importante enquête sur la Performance de l'Habitat, Equipements, Besoins et Usages de l'énergie (Phébus) en France.

L'enquête Phébus va servir à :

- évaluer la performance thermique du parc des logements en France métropolitaine
- comprendre les situations des ménages les plus vulnérables à une hausse des prix de l'énergie

Ses résultats vont permettre de mieux connaître les caractéristiques des logements et leurs besoins en rénovation énergétique et d'orienter les décisions des politiques publiques en la matière. Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique. Elle sera réalisée en deux parties :

- Un enquêteur de la société Ipsos mandatée par le ministère prendra rendez-vous avec vous par téléphone à partir du 18 mars 2013 pour venir réaliser l'enquête en face à face à votre domicile. La collecte sera assistée par ordinateur. Elle durera une **quarantaine** de minutes. Cette partie de l'enquête est obligatoire.

- Si vous le souhaitez, un diagnostiqueur de la société Bureau Veritas prendra ensuite contact avec vous par téléphone pour convenir d'un rendez-vous entre le 15 avril et le 15 juillet 2013. Le diagnostiqueur évaluera à votre domicile la consommation d'énergie du logement et émettra un diagnostic de performance énergétique.

Le diagnostic réalisé est le même que celui réalisé lors d'une vente ou d'une location immobilière, Il est **gratuit et a une validité de 10 ans**.

Des habitants de notre commune seront sollicités pour participer à l'enquête. Je les prie de bien vouloir réserver le meilleur accueil aux enquêteurs.



covoiturage.ain.fr

À l'heure où les pompes parisiennes affichent le litre d'essence à plus de 2 €, il est illusoire de penser que le prix des carburants va baisser dans les années à venir. C'est donc le moment d'opter pour le covoiturage. Inscrivez-vous sur www.covoiturage.ain.fr, un site internet simple et gratuit mis en place par le Département. Bonne route !



l'ain
Conseil général



Opération « crapauduc » de Feigères

Le hameau de Feigères étant isolé du bourg de Péron, il était pourvu à une station d'épuration par lagunage reliée au ruisseau de Chanvière. Le hameau étant aujourd'hui relié au réseau d'assainissement de la commune, ces bassins sont devenus au fil des années un site de reproduction majeur des amphibiens pour le pays de Gex (qui en compte tout de même un certain nombre). La particularité de ce site tient au fait que la migration des animaux venant de l'ouest et du sud-ouest est perturbée par la route communale dite de Chanvière. Cela a donc été identifié par le Groupe Herpétologique Rhône-Alpin, structure affiliée à la LPO Ain (dénommé GHRA ci-après) comme un site d'écrasement pour lequel une solution de protection devait être prioritairement trouvée et mise en place.



Cette situation avait fait l'objet de remarques lors d'une réunion publique de bilan du contrat de rivières du Pays de Gex. Cette fiche action envisageait la possibilité de mise en place d'un dispositif de protection pendant la période de migration des animaux avant de proposer un dispositif pérenne dit crapauduc.

Les objectifs pour cette première année étaient d'avoir une connaissance plus fine de la population d'amphibiens traversant la route (nombre d'espèces, dates de migration,...) et de savoir si les buses existantes étaient fonctionnelles et utilisées par les animaux.

Ce n'est donc pas moins de 600 mètres de filets qui ont été installés et maintenus sur fers à béton (maintenu en place du 13 mars au 10 avril).

Parmi les 6 espèces collectées au cours de l'opération, 5 ont été collectées dans les filets.

Le tableau ci-dessous indique les effectifs par espèce :

| Crapaud commun | Triton crête | Grenouille rousse | Grenouille Lesson | Triton alpestre |
|----------------|--------------|-------------------|-------------------|-----------------|
| 1037 | 159 | 42 | 4 | 3 |

Au total, ce sont 1245 animaux qui ont été collectés.

Au cours de ces 33 soirées de collectes sur l'installation, plus d'une quarantaine de bénévoles se sont relayés dans une très bonne ambiance, conservant, malgré une météo pas toujours favorable (froid, pluie, orage même !), un enthousiasme indéfectible ! Cela représente plus de 80 heures de présence sans compter les passages en journée...

C'est d'abord grâce à eux, des plus jeunes aux plus âgés, que l'opération fut un succès incontestable.

Venant pour beaucoup du hameau de Feigères ou du bourg de Péron (mais aussi du bout du Pays de Gex pour certains !), ils se sont mobilisés suite au courrier de la CCPG ou aux sollicitations des associations de naturalistes locales (ARN, ACNJ, Frapna Ain...).

La soirée du mardi 2 avril a été marquée par la venue sur l'installation de M Sylvain Servanton, enseignant à l'école primaire de Péron et de 3 de ses élèves.



Jeunes Agriculteurs de l'Ain

Les Jeunes Agriculteurs de l'Ain ont été sélectionnés pour organiser dans notre département un événement d'envergure nationale, la Finale Nationale de Labour les 20, 21 et 22 septembre 2013 sur la commune de Ars sur Formans.

Pendant trois jours, de nombreuses animations pour les petits et les grands seront proposées.

Cette manifestation amènera une dynamique importante au niveau économique, touristique et médiatique pour le département tout entier.

Afin d'en informer l'ensemble de la population du département de l'Ain, nous vous serions très reconnaissant, si vous inscriviez dans vos agendas, calendriers municipaux ou même site internet, cet événement en précisant la date, le lieu et les coordonnées des organisateurs (Jeunes Agriculteurs de l'Ain - 04.74.45.47.56)

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le secrétariat des JA de l'Ain (Evelyne Ferraro 04.74.45.47.51) ou l'animatrice en charge de l'organisation de cet événement (Elodie Segaud 06.79.98.68.90)



BIBLIOTHEQUE DE PERON

Groupe scolaire-F-01630 Péron
04.50.56.41.39

Pour préparer l'été qui tarde à se montrer, la bibliothèque de Péron a renouvelé le rayon des BD adultes et ados, et très bientôt, nous vous proposerons de nouveaux romans, ainsi que des docs et des albums pour les jeunes. N'oubliez pas de venir faire votre choix avant la fermeture estivale, les dates exactes seront affichées sur la porte de nos locaux.

Pour les amateurs de Loto, n'oubliez pas le traditionnel « **LOTO DE RENTRÉE** » organisé par la Bibliothèque et le Comité des Œuvres Sociales de la Mairie (C.O.S.) le **vendredi 30 août** à 20h à la salle Champ Fontaine de Péron. Nous vous attendons nombreux pour votre plaisir et pour soutenir nos associations. La partie des bénéfices revenant à la Bibliothèque servira à acquérir de nouveaux livres et CD que vous pourrez emprunter.

Si vous aimez les livres, l'accueil et le travail en équipe, n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe de bénévoles, pour assurer quelques permanences, quelques heures de travail, ou un coup de main lors de nos soirées : théâtre, histoire, musique...

Au plaisir de vous rencontrer ou de vous retrouver !!!

CCAS PERON

Le samedi 23 février 2013, nos aînés se sont retrouvés à la salle Champ Fontaine pour le traditionnel repas. C'est un Traiteur de Bourg qui a préparé le repas aidé pour le service par les jeunes de la commune, le succulent dessert qui a suivi a été offert par la boulangerie Carrillat.

Une ambiance chaleureuse a régné sur les convives aidé en cela par la venue amicale de la chorale du Pays de Gex qui a encouragé les participants à pousser la chansonnette.

La fin de ce rendez-vous festif s'est conclue par le traditionnel mini loto attendu avec impatience. Rendez-vous a été donné pour l'année prochaine.

Danielle Dumur



Quoi de neuf au sou...

Une nouvelle fois la foire de printemps a connu un vif succès.

Le soleil était au rendez-vous (ce qui n'était pas gagné) ce qui a permis aux péronnais de venir acheter leurs plantons qui malgré le temps étaient de bonne qualité (encore merci au producteur Mr Ducret)



On peut noter encore une organisation sans faille pour notre équipe qui dès 5h30, était présente pour la mise en place et tout au long de la journée les parents bénévoles (30 personnes) se sont relayés pour assurer au niveau de la vente.



Un grand merci également au comité des fêtes et aux autres associations du village pour l'organisation de ce week-end.

On peut rappeler également que notre loto, cette année, a connu une belle réussite.

On donne rendez-vous à tout le monde pour notre kermesse qui aura lieu le samedi 29 juin. Pour certains d'entre nous ça sera l'occasion de dire au revoir au sou.....

Jeunesse de Péron & 4ème édition de la Vogue de Logras

La Jeunesse de Péron vous donne rendez-vous pour la 4ème édition de la Vogue de Logras Stade de foot.

Durant 3 jours, les jeunes de la commune vous proposent de revivre cette fête de village ancestrale avec au programme :

Vendredi 05 Juillet : Bal

Samedi 06 Juillet : Après-midi : Jeux

Soir : Couscous & Grillades suivi d'une soirée

Dimanche 07 Juillet : Grillades midi & soir

Après-midi : Défilé des chars

Petits, grands, jeunes ou moins jeunes ... , nous espérons vous retrouver nombreux lors de

Cet évènement !

Société de pêche

Mise au point

Les pêcheurs du canton de Collonges (AAPPMA de l'Annaz) tiennent à effectuer un démenti formel pour ce qui concerne les panneaux invitant la population à la dégustation des grenouilles de Feigères. Le président de la FRAPNA lui-même s'est excusé d'avoir tout de suite mis en cause les pêcheurs.

Ceux-ci, bien que très déçus de n'avoir pas pu établir leur école de pêche sur le site du lagunage de Feigères ont actuellement d'autres chats à fouetter avec la mise en place d'un permis de pêche unique pour tout le Pays de Gex ce qui sera une grande avancée pour les amoureux du sport pêche. Pour ce qui est de la suite à donner à ce canular, la FRAPNA et la CCPG sauront choisir la meilleure solution...



Péron pétanque

L'amicale Péron Pétanque propose des parties entrainements tous les vendredis soir de 19 H à 22 H 30 sur le terrain stabilisé du stade Bernard Blanc de Logras. Les parties se jouent à la mée et sans véritable enjeu, seule la convivialité est de mise, sans oublier les côtelettes...

Il est vrai que cette saison a du mal à démarrer, les vendredis soirs étant particulièrement pluvieux et frisquets. Bruno Grand, Christian Desmaris et Sébastien Prieur vous attendent dès que les conditions climatiques seront plus favorables...



Comité des fêtes

Après l'énorme succès de la fête du printemps où l'équipe entière du comité des fêtes fut mobilisée, les bénévoles de l'association vont remettre le couvert le samedi 8 juin pour la marche du Gralet et le samedi 22 Juin pour la fête de la musique. La pérennité de ces futures manifestations dépendra essentiellement de la météo, élément qui a su être propice lors de la dernière fête du printemps. La marche du Gralet se déroulera dans les conditions habituelles, avec un départ dès 8 heures devant l'église de Péron. On aura toujours la possibilité de monter en 4X4 depuis la chaîne de Maltrait. La fête de la musique se déroulera elle sur les parkings de la salle Champ Fontaine avec une possibilité de repli en cas de mauvais temps.

Le programme musical est en cours d'élaboration, pour cela vous pouvez vous mettre en rapport avec Craig SKEATES le vice président du comité des fêtes...Une restauration sur place est envisagée ...

Belote Gessienne

Le calendrier de la prochaine saison de belote vient d'être établi et la salle Champ Fontaine de Péron accueillera plus du quart des concours...

Au total, sept manches du championnat seront disputées à Péron, les Aînés de Péron, désormais emmenés par l'expérimenté Jean Luc Moutton vont donc s'essayer à la belote. Au total, 25 concours sont d'ores et déjà programmés avec un Marathon le 7 décembre et une finale prévue fin mars 2014. Pour Péron, les Aînés rejoindront le COS, La pétanque, le comité des fêtes, la pêche et le sou des écoles. Cet engouement atteste que la pratique du jeu de belote est encore d'actualité à Péron.



BOULES DE PERON

Dimanche 14 juillet 2013

**Salle CHAMP FONTAINE « BAL CHAMPÊTRE » avec l'orchestre FEELING
Et FEUX D'ARTIFICE offert par la Municipalité**

Repas à partir de 20h

MENU ADULTE : 15 €

**Pâté croûte et crudités
Côte de porc sauce provençale
Haricots verts
Fromage
Dessert**

MENU ENFANT : 8 €

**Côte de porc sauce provençale
Haricots verts
Dessert
1 boisson**

PERON



Dimanche 16 JUIN

CONCOURS de Pêche

Etang de Cornelly (Suivre Fléchage)

Adultes et Enfants

Lots en nature

Inscriptions 7H30 - Début du concours 8H30

12 H : REPAS Champêtre



Buffet—Buvette

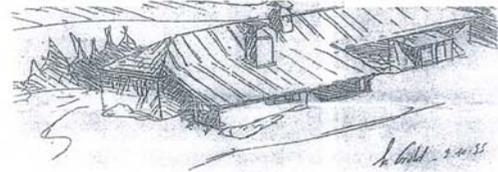
ORG : St Hubert du Gralet et AAPPMA de l'Annaz

IPNS



PERON

SAMEDI 8 JUIN Marche du Gralet



Dans la réserve du Haut Jura Alt : 1431 m



A PIED



A CHEVAL



EN VELO

A partir de 8h00 Place de l'Eglise

Inscriptions dès 7h30 : Adultes : 12€
Enfants : 10€ (-12 ans)
Repas et assurances compris



Repas chaud servi sur le site

Organisé par le comité des Fêtes de Péron



Buvette

RAPPEL : les chiens ne sont pas admis dans la réserve

IPNS

Vie de L'Etraz / Route de St Jean



| DEPENSES | |
|---|---------------------|
| TOTAL DES TRAVAUX VRD Y COMPRIS HONORAIRES | 268.658,00 € |
| ECLAIRAGE PUBLIC | 22.400,00 € |
| ACQUISITION TERRAIN M. CORAND HORS HONORAIRES | 1.200,00 € |
| Total: | 292.258,00 € |

| RECETTES | |
|---------------------------|---------------------|
| SUBVENTION DU DEPARTEMENT | 21.705,00 € |
| BUDGET COMMUNAL | 270.553,00 € |
| Total : | 292.258,00 € |



SERVICES

SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396
URGENCE 0 810 796 796
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074
G D F Gaz de France Distribution 08 10 74 74 00

France-Télécom 10 14
Trésorerie Gex 04 50 41 51 03

ECOLE PRIMAIRE 04 50 56 37 52

COLLEGE 04 50 59 58 00
<http://www.collegeperon.fr>

CENTRE DE LOISIRS 04 50 48 31 52
E-mail : centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)
06 88 90 10 55
www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre_loisirs.htm

SALLE CHAMP-FONTAINE 04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE 04 50 56 41 39
Aux heures de permanences soit :
Le mardi de 16h30 à 18h00
Le mercredi de 17h00 à 18h30
Le vendredi de 16h30 à 19h00
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

GESTION DES DECHETS

Ramassage du tri-sélectif le lundi
Ramassage des ordures ménagères le jeudi
Particulier :
Commande de poubelles, composteurs, problème de collecte 0 800 800 215
Commerces et artisans :
Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41
Déchèteries : Ludovic BRUSTON 04 50 99 12 08
Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 01

DECHETTERIE 04 50 59 14 64

E-mail : dechets@cc-pays-de-gex.fr

-du lundi au vendredi :
-de mars à octobre de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00
-de novembre à février : de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
-le samedi :
-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00
-de novembre à février : de 8h30 à 17h00
-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00
-fermée tous les jours fériés y compris Pâques.

ALLO ENCOMBRANTS 04 50 20 65 86

RELAIS POSTE
Intermarché Contact 04 50 59 15 70

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86
Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46
Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27
Pôle Emploi St-GENIS 04 50 28 24 14
Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30
Le vendredi de 8h30 à 11h30
Centre Médico-Psychologique 04 50 42 85 47

ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon
Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly
Téléphone 04 50 20 66 80
Télécopie 04 50 20 60 12

TAXI-VSL

ALEX Bellegarde 06 07 08 20 66
04 50 48 38 06

OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78
Fax : 04 50 59 49 54
E-mail : otcollon@cc-pays-de-gex.fr
www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr

WEB: <http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr>

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30
Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-18h30
Mercredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2012

Il vous faut composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

| | | | |
|------------------|--------------------------|-----------|----------------|
| ARBEZ | Place de la Mairie | THOIRY | 04 50 41 20 31 |
| BARBOTIN-BESSEY | 22 Rue de Genève | St GENIS | 04 50 42 11 49 |
| BENDAHO | Les vertes campagnes | GEX | 04 50 41 52 75 |
| BOUVIER | Rue de la Mairie | CESSY | 04 50 41 40 60 |
| COTTIN | 105 Chemin Ravoire | PREVESSIN | 04 50 40 57 66 |
| DELORME-DURET | Arcades d'Ornex | ORNEX | 04 50 40 53 86 |
| DOREAU | | VERSONNEX | 04 50 41 14 13 |
| DRAI | 539 rue Aiglette Nord | GEX | 04 50 41 47 95 |
| FERNOUX | Grande Rue | DIVONNE | 04 50 20 00 93 |
| HARLINGUE | 6 Chemin du Levant | FERNEY | 04 50 40 68 97 |
| HYBORD | C CIAL Carrefour RN 5 | SEGNY | 04 50 41 47 93 |
| LARTAUD | 10 R des Hautains | ST GENIS | 04 50 42 02 21 |
| LOTZ-MATTERN | C Cial la Poterie | FERNEY | 04 50 40 97 44 |
| MAISSA | Rue des Bains | DIVONNE | 04 50 20 00 57 |
| MASCETTI | Route de Mategnin | PREVESSIN | 04 50 28 06 79 |
| REVOL | 5 Avenue Voltaire | FERNEY | 04 50 40 72 10 |
| ROBERT | Val Thoiry | THOIRY | 04 50 20 87 57 |
| SIAUVE | Route de Lyon | ST GENIS | 04 50 40 12 69 |
| VILLARD-PETELAUD | Im. Les Tetras, Le Patio | GEX | 04 50 41 54 04 |

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

| | | | | |
|----------------|----------|-------------|-------------|--|
| MÉDIBUS | Lundi | 1 juillet | 14h30-16h30 | Avenue de la Poste (GEX) |
| | Judi | 1 août | 10h30-12h30 | Salle de l'Allondon (St GENIS POUILLY) |
| | Judi | 1 août | 14h30-16h30 | Parking Calas (FERNEY) |
| | Vendredi | 6 septembre | 10h30-12h30 | Place St Antoine (PÉRON) |

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 69 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 16 août 2013.

Aucun avis ne sera envoyé .Merci d'avance

La Rédaction

URGENCES

| | |
|--------------------|----------|
| Gendarmerie |17 |
| Pompier |18 |
| Samu |15 |
| Urgence N°Européen |112 |

HOPITAUX

| | |
|---|--------------------|
| Centre Hospitalier Alpes-Léman | |
| 558 route de Findol 74130 Contamine-sur-Arve | 04 50 82 20 00 |
| Centre Hospitalier de la Région d'Annecy à Pringy | 04 50 63 63 63 |
| Saint-Julien | 04 50 49 65 65 |
| Gex | 04 50 40 38 38 |
| Cantonal à Genève | 00 41 22 372 33 11 |
| La Tour à Meyrin | 00 41 22 719 61 11 |
| Centre anti-poisons Lyon | 04 78 54 14 14 |
| Centre grands brûlés Lyon | 04 78 61 88 88 |
| Clinique Savoie Annemasse | 04 50 95 41 41 |

MEDECINS

| | |
|------------------------|----------------|
| Logras | |
| Dementhon C | 04 50 56 38 10 |
| option homéopathie | |
| Saint-Jean de Gonville | |
| Mogenet P.A. | 04 50 56 44 21 |

| | |
|--------------------|----------------|
| Dr Brigitte Fleury | 04 50 48 60 22 |
| Collonges | |
| Maury M.H. | 04 50 56 71 00 |

PEDIATRE

| | |
|--------------------|----------------|
| <u>Saint-Genis</u> | |
| Guy | 04 50 42 20 11 |

PHARMACIES

Voir ci-dessus

| | |
|------------------|----------------|
| <u>Collonges</u> | |
| Mr et Mme Dupont | 04 50 59 60 17 |

Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie

INFIRMIERE

| | |
|------------------|----------------|
| <u>Collonges</u> | |
| Pirollet | 04 50 56 71 64 |

POINT ACCUEIL SOLIDARITE (PAS)

| | |
|--------------------|----------------|
| <u>Saint-Genis</u> | 04 50 42 12 65 |
|--------------------|----------------|

| | |
|----------------------------|----------------|
| <u>MAINTIEN A DOMICILE</u> | 04 50 41 47 12 |
|----------------------------|----------------|

CENTRE DE RADIOLOGIE

| | |
|--------------------|----------------|
| <u>Saint-Genis</u> | 04 50 28 27 27 |
|--------------------|----------------|

SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

| | |
|-------------------------|----------------|
| <u>St Genis Pouilly</u> | 04 50 42 12 34 |
| <u>Gex</u> | 04 50 41 76 45 |

Calendrier des fêtes

| JUN 2013 | | | |
|----------------|--|-----------------------------|-------|
| Samedi 8 | COMITE DES FETES | MARCHE DU GRALET | |
| Mercredi 12 | COMITE DES FETES | CINEMA (voir site) | CF |
| Samedi 15 | JUDO | REMISE DES MEDAILLES | CF |
| Dimanche 16 | CHASSE | CONCOURS DE PECHE | Etang |
| Mercredi 19 | COMMUNE | FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE | CF |
| Vendredi 21 | COMITE DES FETES | FETE DE LA MUSIQUE | CF |
| Samedi 29 | SOU DES ECOLES | KERMESSE | CF |
| JUILLET 2013 | | | |
| Mercredi 3 | DONS DU SANG | COLLECTE | CF |
| Vendredi 5 | JEUNESSE | VOGUE DE LOGRAS | Stade |
| Samedi 6 | JEUNESSE | VOGUE DE LOGRAS | Stade |
| Dimanche 7 | JEUNESSE | VOGUE DE LOGRAS | Stade |
| Dimanche 14 | BOULES | BAL + FEUX D'ARTIFICES | CF |
| AOUT 2013 | | | |
| Vendredi 30 | BIBLIOTHEQUE + COS PERSONNEL COM. | LOTO | CF |
| SEPTEMBRE 2013 | | | |
| Mercredi 4 | DONS DU SANG | COLLECTE | CF |
| Samedi 7 | FOOT | TOURNOI DES JEUNES | Stade |
| Samedi 7 | COMMUNE | FORUM DES SOCIETES | CF |
| Mercredi 11 | COMITE DES FETES | CINEMA | CF |
| Samedi 21 | PAROISSE | LOTO | CF |
| Samedi 28 | Halte Garderie Itinérante «La Roulinotte » | DEPOT- VENTE | CF |

Horraire des messes

Père Gilbert Dikambi Dia Mambu
Tél.:04 50 56 30 35
169, Rte St-Maurice Challex

| | | | | |
|-----------|-------------|-------|-----------------------------------|-----------|
| JUN | Samedi 8 | | Confirmation | FERNEY |
| | Dimanche 9 | 10h | 10ème dimanche de Pâques | CHALLEX |
| | Dimanche 16 | 10h | 11ème dimanche de Pâques | PERON |
| | Dimanche 23 | 10h | 12ème dimanche de Pâques | COLLONGES |
| | Dimanche 30 | 10h | Messe des familles | FARGES |
| JUILLET | Dimanche 7 | 10h | 14ème dimanche du temps ordinaire | POUGNY |
| | Dimanche 14 | 10h | 15ème dimanche du temps ordinaire | PERON |
| | Dimanche 21 | 10h | 16ème dimanche du temps ordinaire | CHALLEX |
| | Dimanche 28 | 10h | 17ème dimanche du temps ordinaire | COLLONGES |
| AOUT | Dimanche 4 | 10h | 18ème dimanche du temps ordinaire | POUGNY |
| | Dimanche 11 | 10h | Fête ST-Théodule | COLLONGES |
| | Jeudi 15 | 12h30 | Messe à la Croix de Frasses | FARGES |
| | Dimanche 18 | 10h | 20ème dimanche du temps ordinaire | CHALLEX |
| SEPTEMBRE | Dimanche 25 | 10h | 21ème dimanche du temps ordinaire | POUGNY |
| | Dimanche 1 | 10h | 22ème dimanche du temps ordinaire | COLLONGES |
| | Dimanche 8 | 10h | 23ème dimanche du temps ordinaire | PERON |
| | Dimanche 15 | 10h | 24ème dimanche du temps ordinaire | COLLONGES |
| | Dimanche 22 | 10h | Fête de la St Maurice | CHALLEX |
| | Dimanche 29 | 10h | 26ème dimanche du temps ordinaire | FARGES |



Festival des Musiques du Pays de Gex Bellegarde sur Valserine Dimanche 16 juin 2013

Société Musicale de
PERON-SAINT JEAN DE GONVILLE
La Bonne Humeur
<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>



Un week-end de Pentecôte qui restera dans les annales de la Bonne Humeur. Suite à l'invitation de la société musicale, qui souhaitait leur participation à son concert de printemps, nos amis de l'Harmonie du Pays de Bitche se rendaient en formation « caravane » dans le Pays de Gex. Dès samedi midi, ce fut l'accueil dans les familles ; puis certains firent connaissance avec l'ONU, lors de la visite organisée par notre corniste Dominique, tandis que d'autres par-

couraient les rues de Genève. Bien entendu, la partie musicale occupa tout le monde en soirée, et un public nombreux put apprécier l'excellente prestation de notre orchestre junior, dirigé par Benoît ETIENNE, les seniors proposant leur nouveau programme sous la baguette de Virginie COLLET ; Bitche, conduit par Doris ARBOGAST avait l'honneur d'assurer la seconde partie dans un style complètement différent du nôtre. C'est autour du verre de l'amitié que les commentaires enthousiastes allaient bon train, d'autant que The Rose et We are the champions joués par les deux orchestres réunis et dirigés alternativement par Doris et Virginie avaient clôturé les concerts, touche musicale particulièrement appréciée des auditeurs. Notre DJ Mickaël chauffait alors l'ambiance jusqu'à des heures avancées de la nuit, certain(e)s, n'étant pas décidés à jeter l'éponge. Le lendemain fut plus calme, et tout le monde put échanger autour de la croziflette : échange de cadeaux entre les présidents, échange musicaux, ou tout simplement, échange d'idées sur la vie quotidienne de chacune et chacun, voir prise de rendez-vous pour de prochaines visites en Moselle. La Bonne Humeur et ses amis sont d'autant plus heureux d'avoir vécu ces moments inoubliables que tous nos sympathiques mosellans retrouvèrent leurs foyers sans encombre après six heures de route.

L'école de musique est sur les charbons ; en effet, juin arrive avec en point d'orgue : les examens de fin de cycle et la préparation des inscriptions pour la saison 2013-2014. Mais pour le Diplôme de Fin d'Etudes, c'est déjà de l'histoire ancienne, et nous pouvons féliciter Thibault et Quentin SIGONNEY qui ont brillamment réussi les difficiles épreuves de formation musicale de cette importante étape. Souhaitons autant de succès à tous nos jeunes candidats et candidates qui affronteront à leur tour les examens dans leurs cycles respectifs.

Vous retrouverez aussi l'école de musique sur le site de Saint Genis Pouilly lors de l'inauguration de la fête du « Passeport Big Bang du CERN » ; en effet, elle y tiendra un stand où seront présentées au public local ses activités avec des quiz, des vidéos et des instruments « faits maison ». Toutes les informations sont sur le site : <http://passeport-big-bang.web.cern.ch/fr/participez-à-la-fête-passeport-big-bang>

Rendez-vous incontournable en juin : le festival des Musiques du Pays de Gex. C'est à Bellegarde sur Valserine que les sociétés musicales se retrouveront le 16 juin pour les traditionnels défilés et concerts. Pour nos amis de l'Ensemble Harmonique, cette manifestation revêt un caractère particulier : cette alerte et dynamique harmonie fête 150 ans d'activités. Soyez attentif lors de la prochaine diffusion du programme des festivités ; vous y trouverez un menu de choix.

Ceci nous amène au prochain festival : la Bonne Humeur aura la charge d'organiser cette manifestation intercommunale le 3^{ème} week-end de juin 2014 à PERON. Nous aurons l'occasion d'en parler très prochainement.



DON DU SANG

BELLEGARDE / COLLONGES / PERON

Cette année encore, les Donneurs de Sang péronnais ont démontré leur solidarité et leur enthousiasme face aux besoins de plus en plus importants de l'Etablissement Français du Sang

Cette « mission » que l'association de Bellegarde/Collonges/Péron a pu réaliser, elle le doit bien sur au civisme, à la générosité et la fidélité des donneurs. Elle le doit également à la très grande coopération du Maire de Péron, des Elus et de la Municipalité toujours à l'écoute des besoins matériels pour ces manifestations organisées avec un seul objectif : La promotion du don de sang

Nous l'avons constaté ce dimanche 5 mai, à l'occasion de la traditionnelle fête de printemps. Le Comité des Fêtes avait proposé un stand à l'association qui a pu réaliser 40 promesses de dons. Un questionnaire qui permet aux futurs donneurs de faire connaître ses intentions en démontrant une solidarité révélée par les bénévoles à l'occasion de cette merveilleuse journée.

Cette journée restera gravée dans la mémoire des bénévoles par le constat d'une forte présence de notre jeunesse qui, pour certains avaient déjà donné dans leur lycée respectif, qui reconnaissaient les organisateurs et souhaitaient poursuivre leur très beau geste.

Le président leur rappelait qu'il avait pu honorer le lycée St Exupéry par une remise de trophée au proviseur et un constat très simple mais exemplaire :

Une collecte lycéenne par an sur 10 ans : 1000 dons et un rajeunissement de 10 ans de la moyenne d'âge des donneurs des collectes en salle des fêtes.

Le président Jacques Pichon aime les chiffres, mais il ne s'attendait pas à éprouver une telle émotion ce dimanche quand une femme s'est approchée de lui tout simplement pour le remercier lui et tous les bénévoles motivés. Les larmes dans les yeux, elle lui annonçait qu'elle venait de recevoir 4 poches de sang suite à des problèmes de santé et que tout allait bien.

Oui, vous sauvez des vies et tous ensemble nous contribuons à la réalisation de cette nécessité, cette urgence médicale dont aucun de nous n'est préservé.

La solidarité existe également dans le milieu associatif. Beaucoup de futurs donneurs du Pays de Gex se sont fait connaître pour cette très belle journée de sensibilisation.

Louise Décombaz et son équipe leur ont promis à tous un très chaleureux accueil. Leur président est persuadé qu'elle tiendra parole.

MISSION ACCOMPLIE !

Pour vous permettre de réaliser votre don, vous devez :

- Etre âgé de plus de 18 ans et peser plus de 50 kg
- Avoir donné au moins une fois avant 60 ans pour pouvoir le donner 4 fois par an pour ces dames et 6 fois pour les hommes, jusqu'à la veille des 71 ans.
- Un questionnaire suivi d'un entretien particulier avec un médecin permet d'éliminer des risques potentiels pour votre santé et celle du receveur
 - Que pour un premier don ou une période de 2 ans sans prélèvement, le test « 'hémoglobine pré-don' » permet de détecter une carence en fer, une possible anémie qui reporteraient, avec suivi, cet acte généreux à plus tard.



Prochaines Collectes Péronnaises :

- le mercredi 3 juillet 2013
- le mercredi 4 septembre 2013
- le mercredi 18 décembre 2013

Salle « 'Champ-Fontaine' de 16h30 à 19h30

MERCI à TOUS !

le Président Jacques PICHON